



BIENVENUE AU COLLÈGE ALBERT SCHWEITZER

RENTRÉE SCOLAIRE 2025

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COLLÈGE

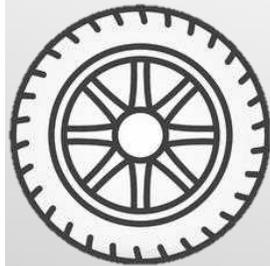


LE COLLÈGE EN QUELQUES CHIFFRES

- **620 ÉLÈVES** RÉPARTIS DANS **25 CLASSES** :
 - 6 CLASSES DE 6^E (DONT 1 CLASSE DE SEGPA)
 - 7 CLASSES DE 5^E (DONT 1 CLASSE DE SEGPA)
 - 6 CLASSES DE 4^E (DONT 1 CLASSE DE SEGPA)
 - 6 CLASSES DE 3^E (DONT 1 CLASSE DE SEGPA)
 - UN DISPOSITIF ULIS DE 12 ÉLÈVES EN INCLUSION DANS LES CLASSES
- **ENVIRON 380 DEMI-PENSIONNAIRES**

PRÉSENTATION DE LA SEGPA

Métier Automobile Cycles et Matériaux Associés
(MACMA)



Hygiène Alimentation Service
(HAS)





LES HORAIRES

8h25 - 9h20	
9h25 - 10h20	
10h20-10h35 RECREATION	
10h35 - 11h30	
11h30 - 12h30 1^{er} SERVICE	11h35 - 12h30
13h10 - 14h05	12h30 - 13h30 2^e SERVICE
14h10 - 15h05	
15h05-15h20 RECREATION	
15h20 - 16h15	
16h20 - 17h15	

PERSONNELS DE L'ÉTABLISSEMENT

L'équipe de Direction :

PRINCIPALE: **MADAME SAURAY**

PRINCIPALE ADJOINTE: **MADAME KERVRAN**

ADJOINTE GESTIONNAIRE: **MADAME PETIT**

CONSEILLÈRE PRINCIPALE D'EDUCATION: **MONSIEUR CHERFI**

DIRECTEUR DE LA SEGPA: **MONSIEUR VIGUIER**

Les personnels du collège :

Une secrétaire de direction : **Madame RIEUX**

Une secrétaire d'intendance : **Madame FANCHINI**

Un service de vie scolaire (sous la responsabilité de Monsieur CHERFI): **4 à 5 assistants d'éducation**

Environ 50 enseignants dont certains à temps partiel ou partageant leur temps entre plusieurs établissements.

Un professeur documentaliste: **Madame GORIOT**

Les personnels spécialisés :

Une infirmière: **Madame LABOSSIÈRE**

Une psychologue de l'éducation nationale: **Madame PADE**

Une Assistante sociale: **Madame MERIL**

Le pôle technique :

Agents d'accueil, de restauration et d'entretien:
9 personnes

L'ORGANISATION DE LA SCOLARITÉ AU COLLÈGE

L'ORGANISATION DE LA SCOLARITÉ AU COLLÈGE

- Les **programmes** sont écrits par cycles à partir du **socle commun**, qui présente ce que tout élève doit savoir et maîtriser à la fin de la scolarité obligatoire.

Cycle 3 - Consolidation

CM1 - CM2 - 6^e

Cycle 4 - Approfondissements

5^e - 4^e - 3^e

- La classe de 6^e est la dernière du cycle 3. Les échanges entre les professeurs des écoles et les enseignants du collège sont renforcés pour assurer une meilleure **continuité** dans le parcours des élèves.

Les nouveautés en 6^e

- **UNE NOUVELLE ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE** POUR RÉPONDRE AVEC PLUS D'EFFICACITÉ AUX BESOINS DES ÉLÈVES :
 - 1/3 DU TEMPS DE L'ÉLÈVE EN GROUPES ADAPTÉS À SES BESOINS EN FRANÇAIS ET EN MATHÉMATIQUES ;
 - 2/3 DU TEMPS DE L'ÉLÈVE EN CLASSE ENTIÈRE DANS TOUTES LES AUTRES DISCIPLINES.
- **LA CONSTITUTION DE GROUPES** EN FONCTION DES BESOINS DES ÉLÈVES **EN FRANÇAIS ET EN MATHÉMATIQUES** SUR LA TOTALITÉ DE L'HORAIRE (4 H 30 EN FRANÇAIS ET 4 H 30 EN MATHÉMATIQUES).
- **DES HEURES DE SOUTIEN** POUR LES ÉLÈVES RENCONTRANT DES DIFFICULTÉS DANS LA MAÎTRISE DES SAVOIRS FONDAMENTAUX (DANS LA LIMITE DE 2 H SUPPLÉMENTAIRES).
- **ACCOMPAGNEMENT AUX DEVOIRS** OBLIGATOIRE POUR TOUS LES ÉLÈVES DE 6^{ÈME}
- **AIDE AUX DEVOIRS** PROPOSÉS POUR LES ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ

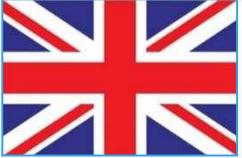
L'horaire réglementaire de cours est de 25 h par semaine.

La grille horaire hebdomadaire en 6^e (cycle 3)

ENSEIGNEMENTS	HORAIRES HEBDOMADAIRES
Éducation physique et sportive	4 h
Enseignements artistiques ^(*) (arts plastiques + éducation musicale)	1 h + 1 h
Français ^(**)	4,5 h
Histoire - Géographie - Enseignement moral et civique (EMC)	3 h dont 30 minutes d'EMC
Langue vivante	4 h
Mathématiques ^(**)	4,5 h
SVT, physique-chimie	3 h
Total des enseignements communs^(***)(****)	25 h
Accompagnement aux devoirs	Volume horaire fixé par le chef d'établissement

- (*) CHACUN DE CES ENSEIGNEMENTS PEUT ÊTRE ORGANISÉ À RAISON DE 2 H HEBDOMADAIRES SUR UN SEMESTRE.
 (**) CES ENSEIGNEMENTS SONT ORGANISÉS EN GROUPES EN FONCTION DES BESOINS DES ÉLÈVES IDENTIFIÉS PAR LES PROFESSEURS SUR LA TOTALITÉ DU VOLUME HORAIRE.
 (***) S'Y AJOUTENT AU MOINS 10 H ANNUELLES DE VIE DE CLASSE.
 (****) S'Y AJOUTENT DES HEURES DE SOUTIEN SUPPLÉMENTAIRES CONSACRÉES À LA MAÎTRISE DES SAVOIRS FONDAMENTAUX POUR LES ÉLÈVES DONT LES BESOINS ONT ÉTÉ IDENTIFIÉS, DANS LA LIMITE DE 2 H HEBDOMADAIRES.

LES LANGUES VIVANTES



- **L'ANGLAIS** POUR TOUS:

EN 6^{ÈME}:

- 4H POUR TOUS LES ÉLÈVES DE 6^{ÈME}



- **L'ALLEMAND : LE GROUPE BILANGUE À PARTIR DE LA 6^{ÈME}**

- UNE SECONDE LANGUE VIVANTE, L'ALLEMAND COMMENCÉE **DÈS LA CLASSE DE 6^{ÈME}**
- 2H HEBDOMADAIRES EN ALLEMAND EN 6^{ÈME}
- 2H30 HEBDOMADAIRES EN 5^{ÈME}, 4^{ÈME}, ET 3^{ÈME}



- **L'ESPAGNOL OU L'ITALIEN : À PARTIR DE LA 5^{ÈME} :**

- 2H30 HEBDOMADAIRES EN 5^{ÈME}, 4^{ÈME}, ET 3^{ÈME}

LA SECTION BILANGUE

Bilangue



Bilangue



LA SECTION BILANGUE



- apprendre deux langues vivantes à partir de la 6e : l'**anglais** (4h) et l'**allemand** (2h)
- facilite l'apprentissage de ces deux langues en raison des **similitudes** qu'elles partagent
- l'avantage d'avoir une année supplémentaire pour s'approprier la LV2 allemand
- l'allemand : **un atout pour l'avenir** dans une société tournée vers l'Europe et l'international
 - C'est la **langue maternelle la plus couramment parlée dans l'Union Européenne** (langue officielle en Allemagne, en Autriche, en Belgique, au Luxembourg et en Suisse).
 - Après l'anglais, la **2e langue demandée sur le marché du travail français** est l'allemand.
 - De nombreuses entreprises aimeraient avoir accès au marché allemand et recherchent du personnel ayant des connaissances en allemand.
 - Choisir l'allemand, c'est la possibilité en fin de 3e de demander à intégrer la section Abibac au lycée G. Monod d'Enghien, dans le but d'obtenir le baccalauréat français et son équivalent allemand.



ABIBAC
au lycée d'Enghien



Remarques

- Les demandes d'inscription en section bilingue peuvent encore se faire au mois de juin au moment de l'inscription sur place au collège.
- Il est à noter que l'apprentissage de l'allemand démarre en 6e et non en 5e.
- L'allemand restera pour les élèves inscrits en bilingue leur LV2 durant leur scolarité.
- La section bilingue n'exclut pas les options en 5e.



CE QUI CHANGE AU COLLÈGE

La vie du collégien

- UN EMPLOI DU TEMPS
- LE CARNET DE CORRESPONDANCE
- DES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES DIFFÉRENTES
- PLUSIEURS SALLES ET DES DÉPLACEMENTS
- LE TRAVAIL À LA MAISON ET L'ORGANISATION DU MATÉRIEL
- DES HABITUDES ET DES EXIGENCES DIFFÉRENTES AUXQUELLES IL FAUT S'ADAPTER

Des personnels nouveaux et un environnement

- UN PROFESSEUR POUR CHAQUE DISCIPLINE
- UN PROFESSEUR PRINCIPAL
- DES CASIERS POUR RANGER SES AFFAIRES POUR LES ÉLÈVES DEMI PENSIONNAIRES
- LE PÔLE VIE SCOLAIRE
- DES OUTILS NUMÉRIQUES : PRONOTE



**LA VIE AU COLLÈGE
LES ACTIVITÉS
PÉRISCOLAIRES**



LE CONSEIL DE VIE COLLÉGIENNE CVC

L'esprit de cette instance est de rendre les collégiens acteurs de la vie de leur établissement, d'être force de proposition dans un cadre que chaque établissement définit.

SEMAINE DU BIEN ÊTRE EN PARTENARIAT AVEC LES ÉCO-DÉLÉGUÉS & PÔLE MÉDICO-SOCIAL

JOURNÉES THÉMATIQUES :

- LA JOURNÉE DE L'ÉLÉGANCE
- LA JOURNÉE EN ROUGE

ÉVÈNEMENT DE FIN D'ANNÉE :

- LE BAL DES 3ÈMES

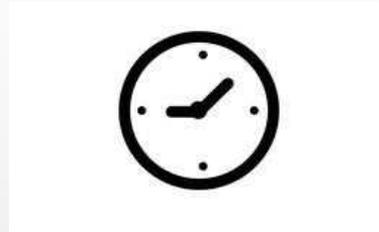
LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

L'Association sportive (AS)



- GYMNASTIQUE
- HANDBALL
- BADMINTON ...

Les activités sur le temps du midi



La chorale



SERVICE D'INTENDANCE



LA RESTAURATION SCOLAIRE

- LE RESTAURANT SCOLAIRE EST **UN OFFICE D'ASSEMBLAGE** : LES MATIÈRES PREMIÈRES SONT LIVRÉES ET L'ÉQUIPE DE CUISINE CONFECTIONNE LES REPAS.
- LES **MENUS** SONT COMMUNIQUÉS AUX FAMILLES SUR **PRONOTE**
- PLUSIEURS **FORFAITS** SONT POSSIBLES POUR LA DEMI- PENSION :
 - 1 JOUR
 - 2 JOURS
 - 3 JOURS
 - 4 JOURS

**! \ HORS MERCREDI OÙ IL N'Y A PAS DE CANTINE ! **
- **L'INSCRIPTION EST ANNUELLE** TOUTEFOIS IL EXISTE LA POSSIBILITÉ DE **DÉSINSCRIRE** SON ENFANT CHAQUE TRIMESTRE EN INFORMANT LE SERVICE INTENDANCE PAR ÉCRIT 15 JOURS AVANT LE DÉBUT DU TRIMESTRE SUIVANT.

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
1^{er} trimestre				2^{ème} trimestre			3^{ème} trimestre		

LE TARIF REST'O COLLEGE

Les collégiens désirant déjeuner au restaurant scolaire doivent disposer d'un tarif. Le dispositif REST'O COLLEGE calcule le tarif de la demi-pension.

- **Qui peut bénéficier de REST'O COLLEGE ?**

Il est ouvert à tous les collégiens inscrits dans un collège public du Val d'Oise

- **Comment le tarif est-il calculé ?**

Le calcul se fait en fonction du Quotient Familial (QF) de la CAF.

La **NOUVELLE** grille des tarifs ci-dessous a été adoptée par délibération du Conseil départemental :

TRANCHE	QUOTIENT FAMILIAL	TARIF DU REPAS
1	Inférieur ou égal à 300 €	1,26 €
2	Entre 301 et 500 €	1,84 €
3	Entre 501 et 750 €	2,73 €
4	Entre 751 et 1 000 €	3,57 €
5	Entre 1 001 et 1 250 €	4,46 €
6	Entre 1 251 et 1 500 €	5,30 €
7	Entre 1 501 et 1 750 €	5,40 €
8	Supérieur ou égal à 1 751 €	5,56 €

REST'O COLLEGE : POUR PLUS D'INFORMATION



Sur le site www.valdoise.fr « Service en ligne » ou www.moncollege.valdoise.fr



Par courriel sur restocollege@valdoise.fr



Par courrier à l'adresse suivante :

Rest'O collège
Direction de l'Education et des Collèges
Conseil départemental du Val d'Oise
2 avenue du Parc
CS 20201 CERGY
95032 CERGY PONTOISE CEDEX



Par téléphone : au Numéro gratuit 08 00 01 95 95

LE PAIEMENT DE LA DEMI-PENSION

Le paiement est **trimestriel**. Il peut être effectué :



- PAR **CHÈQUE** À L'ORDRE DE « **AGENT COMPTABLE DU COLLÈGE SCHWEITZER** »



- EN **ESPÈCES**



- PAR **VIREMENT BANCAIRE** DANS LES 15 JOURS SUIVANTS LA RÉCEPTION DE L'AVIS AUX FAMILLES DONT L'ENVOI SE FAIT PAR MAIL.

BOURSE NATIONALE DES COLLÈGES

NOUVEAU!!!

JE VEUX DEMANDER UNE BOURSE POUR MON ENFANT AU
COLLÈGE OU AU LYCÉE :

**JE CONSENS À L'ÉTUDE AUTOMATIQUE DE MON DROIT
À BOURSE LORS DE L'INSCRIPTION DE MON ENFANT**

CELA SE FERA À LA RENTRÉE SUR UN FORMULAIRE DÉDIÉ

QUELS SONT LES AVANTAGES ?

- **JE N'AURAI PAS BESOIN DE DÉPOSER UNE DEMANDE DE BOURSE À LA RENTRÉE SCOLAIRE.**
- **MON DROIT À BOURSE SERA ÉTUDIÉ AUTOMATIQUEMENT À CHAQUE RENTRÉE SCOLAIRE, SANS AVOIR DE DÉMARCHE À RÉALISER.**
- **JE POURRAI RETIRER MON CONSENTEMENT À TOUT MOMENT SI JE LE SOUHAITE**

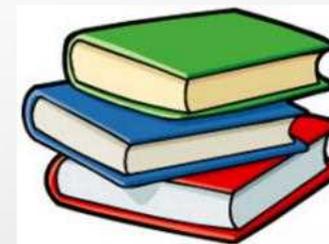
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
BAREME DES BOURSES NATIONALES DE COLLÈGE
Année Scolaire 2025-2026
Barème d'attribution des bourses de collège

Plafonds de ressources du foyer à ne pas dépasser Revenu fiscal de référence de l'avis d'imposition 2025 sur les revenus de 2024			
Nombre d'enfants à charge	Echelon 1	Echelon 2	Echelon 3
1	18 130	9 800	3 458
2	22 313	12 062	4 256
3	26 497	14 324	5 054
4	30 680	16 586	5 852
5	34 865	18 847	6 650
6	39 048	21 109	7 448
7	43 232	23 371	8 246
8 ou plus	47 416	25 632	9 044
Montant annuel de la bourse	120 €	330 €	516 €

FOURNITURES ET MANUELS SCOLAIRES

- **MANUELS SCOLAIRES**

ILS SONT PRÊTÉS PAR LE COLLÈGE



- **CAHIERS D'EXERCICES**

UNE PARTICIPATION DES FAMILLES EST DEMANDÉE POUR CERTAINES DISCIPLINES

- **FOURNITURES**

UNE LISTE DES FOURNITURES SERA REMISE AVEC LE DOSSIER D'INSCRIPTION





QUELQUES PRÉCISIONS

- **LE CARNET DE LIAISON / LES RENDEZ-VOUS...**
- LES CASIERS (UN PAR ÉLÈVE DEMI PENSIONNAIRE OU RAISON MÉDICALE)
- LES ÉVENTUELS PROBLÈMES DE SANTÉ, LES PAI
- LES PPRE (PROJET PERSONNALISE DE REUSSITE EDUCATIVE),
LES PAP (PROJET D'ACCUEIL PERSONNALISÉ) ET LES PPS (PROJET PARTICULIER DE SCOLARISATION)



ET QUELQUES POINTS DE VIGILANCE

- LES ÉCRANS...VIGILANCE !
- L'OUBLI DE MATÉRIEL
- L'HYGIÈNE DE VIE : L'HEURE DU COUCHER
- LA GESTION DE L'EMPLOI DU TEMPS
- LA PONCTUALITÉ ET L'ASSIDUITÉ
- DE LA PETITE DÉMOTIVATION AUX SITUATIONS COMPLEXES

DEUX FÉDÉRATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES

AIPE

FCPE

AIPE.COLLEGE.SCHWEITZER95@GMAIL.COM

PARENTSFCPE.SCHWEITZER@GMAIL.COM



INSCRIPTION EN 6^E – EN LIGNE

POUR L'ENTRÉE EN 6ÈME, IL FAUT QUE LE REPRÉSENTANT LÉGAL AIT ACTIVÉ SON COMPTE EDUCONNECT (OU PASSER PAR FRANCE CONNECT)

A. Arrivée sur le « Fil des évènements »

25 - 30
FÉV. JUN
Inscription scolaire (2025 - 2026)
Vous avez jusqu'au 30/06/2025 à 23h59 pour inscrire votre enfant pour sa prochaine année scolaire.

Vous avez un (ou plusieurs) enfant(s) scolarisé(s) à l'école élémentaire, au collège ou au lycée

Mes services

- Actualités
- Orientation
- Inscription**
- Fiche de renseignements

Inscription en 1ère année de lycée

Affichage d'une frise commune
aux 3 processus :
Orientation > Affectation > Inscription.

Elle permet aux responsables et élèves autorisés :

- d'avoir rapidement un aperçu du **calendrier des actions** à mener sur les services Orientation / ~~Affectation~~ / Inscription,
- de repérer, en cas de service ouvert, l'**action à réaliser à la date courante** (bouton actif) et d'y accéder directement
- de poursuivre sur le service sélectionné dans le menu gauche.

B. Frise commune « Après la 3^e » (cas particulier)

Après la 3^e

De décembre 2024 à avril 2025

Indiquez au conseil de classe vos souhaits d'orientation après la classe de 3^e pour votre enfant :

- 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STI4L ;
- 2^{de} professionnelle ;
- 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole.

Après le conseil de classe, consultez l'avis donné sur les voies d'orientation choisies.

Choisir son orientation Voir l'avis du conseil de classe

PROCHAINEMENT

Du 4 avril au 26 mai 2025

Découvrez les formations disponibles à la rentrée prochaine. A partir du lundi 5 mai jusqu'au lundi 26 mai 2025, formulez vos demandes d'admission pour les formations et établissements que vous souhaitez. Pour chaque formation choisie, le conseil de classe examine la voie d'orientation correspondante :

- 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STI4L ;
- 2^{de} professionnelle ;
- 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole.

Découvrir les formations Formuler ses demandes

PROCHAINEMENT

Fin mai et début juin 2025

Prenez connaissance de l'orientation proposée pour votre enfant par le conseil de classe et donnez votre réponse. En cas de désaccord, prenez rendez-vous avec le chef d'établissement. Pour l'admission, seules les demandes conformes à la décision d'orientation seront étudiées.

Répondre à la proposition d'orientation

PROCHAINEMENT

A partir du vendredi 27 juin après-midi

Découvrez la formation et l'établissement où votre enfant est admis et inscrivez-le.

- A partir de quelle heure pourrez-vous consulter les résultats ?

Voir le résultat d'admission Inscrire

Accéder à l'inscription

Si l'établissement d'accueil n'ouvre pas le service, la campagne d'inscription n'apparaît pas sur le fil des évènements

C. Accueil du service

Résultat d'affectation

Votre enfant est affecté en 2^{de} générale et technologique dans l'établissement suivant :

LYCEE

Enseignement optionnel : Biosciences

Pour toute question ou demande de recours concernant le résultat de cette affectation veuillez prendre contact avec l'établissement actuel de votre enfant.

Information

Vous allez inscrire votre enfant. Au cours de cette procédure vous pourrez :

1. Choisir des enseignements facultatifs si l'établissement en propose
2. Mettre à jour vos informations administratives
3. Valider l'inscription et déposer un dossier
4. Accepter ou non l'offre automatique de votre droit à bourse

+ Télécharger des documents déposés à votre attention par l'établissement
+ Déposer certains documents en ligne si l'établissement le permet

Vous avez jusqu'au 30/06/2025 pour inscrire votre enfant.

Inscrire mon enfant

Le responsable est informé qu'il peut consentir ou refuser l'étude de son droit à bourse.

L'établissement d'accueil
a ouvert le service

The screenshot shows a user interface for school enrollment. At the top, a blue header contains 'Mes services' on the left and the user's name 'Enzo B.' with a profile icon and initials 'K.B.' on the right. A left sidebar lists navigation options: 'Actualités', 'Bourse de collège', 'Bourse de lycée', 'Affectation', 'Inscription', 'Fiche de renseignements', and 'Paiement des factures'. The main content area is titled 'Pour la rentrée 2024' and states: 'Votre enfant est affecté en 2de générale et technologique dans l'établissement suivant : LYCEE POLYVALENT [redacted]'. Below this, it says: 'Pour toute question ou demande de recours concernant le résultat de cette affectation veuillez prendre contact avec l'établissement actuel de votre enfant.' A section titled 'Information' lists five steps: 1. Choisir des enseignements facultatifs si l'établissement en propose; 2. Mettre à jour vos informations administratives; 3. Mettre à jour les informations de votre enfant ainsi que sa photo d'identité (format JPG ou PNG); 4. Accepter ou non l'étude automatique de votre droit à bourse; 5. Valider l'inscription et obtenir un récapitulatif. Under step 5, there are two sub-points: 'Télécharger des documents déposés à votre attention par l'établissement' and 'Déposer certains documents en ligne si l'établissement le permet'. A deadline is noted: 'Vous avez jusqu'au 30/04/2023 pour inscrire votre enfant.' At the bottom, a blue button reads 'J'INSCRIS MON ENFANT DANS CET ÉTABLISSEMENT'.

Message par défaut

En cas de personnalisation du message, **il faut penser à préciser les modalités** de retour des documents (dépôt en ligne)

ATTENTION : C'est le premier des deux parents qui se connecte qui procède à l'inscription de son enfant

INSCRIPTION : FORMATION ET ENSEIGNEMENTS (ÉTAPE 1)

Modification de la présentation du choix pédagogique

Si le responsable souhaite ajouter une option, il sélectionne la case puis l'option dans le menu déroulant

Étape 1 sur 5

Formation et enseignements

Étape suivante : Renseignements responsable

Langue(s) vivante(s) : LV

Langue(s) vivante(s) à la prochaine rentrée : **Anglais LV1**

Si cela ne correspond pas à votre demande, merci de prendre contact avec l'établissement au 03 00 00 00 00

Vos souhaits d'enseignements

Merci de préciser les enseignements souhaités pour la rentrée.

Formation : **6ème segpa**

Vous pouvez choisir jusqu'à 1 enseignement parmi ceux proposés ci-dessous :

Je souhaite ajouter au moins une option Je ne souhaite pas d'option supplémentaire

Enseignement optionnel

Sélectionner une option

Atelier lecture

La langue vivante 1 suivie sera **Anglais LV1**.

[Revenir en arrière](#) [Valider cette étape](#)

Nouveau !

Enseignement optionnel

Il est possible de choisir jusqu'à 2 options.
Après avoir sélectionné vos options, cliquez la liste pour continuer.

Arts plastiques, Allemand LV3

- Allemand LV3
- Arts plastiques
- Cinéma-Audiovisuel
- Danse
- Education physique et sportive
- Histoire des Arts
- Italien LV3

Lorsque la formation et l'établissement le permettent, il est possible de sélectionner plusieurs options.

2

3

INSCRIPTION : INFORMATIONS SUR LE RESPONSABLE (ÉTAPE 2)

Étape 2 sur 5

Renseignements responsable

Étape suivante : Renseignements élève

⁽¹⁾ Réponse obligatoire.

⁽²⁾ La modification de cette information ne peut se faire qu'en contactant le secrétariat de l'établissement.

Identité du responsable

▲ La modification de plusieurs informations relatives à l'identité ne peut se faire qu'en contactant le secrétariat de l'établissement.

Lien avec l'élève ⁽²⁾

Mère

Civilité ⁽¹⁾

Mme

Nom de famille ⁽¹⁾

On l'appelle également nom de naissance ou nom patronymique.

S

Nom d'usage

A remplir uniquement s'il est différent du nom de famille. Exemple : nom d'époux/d'épouse.

Prénom ⁽¹⁾

M.

Coordonnées du responsable

Téléphone domicile

+999779508179

Téléphone portable

+999918850854

Téléphone travail

+999250672627

J'accepte de recevoir des SMS.

Me contacter en priorité en cas d'urgence.

Je confirme les informations de la fiche de renseignements ci-dessus.

Étape précédente

Étape suivante

Adresses

Adresse

10 RUE MO

Code postal ⁽¹⁾

45000

Commune ⁽¹⁾

ORLEANS

Pays ⁽¹⁾

FRANCE

Courriel ⁽¹⁾

da39a3ee5e6b4b0d3255bfe95601890afde0709@ac

J'autorise à communiquer ces adresses aux associations de parents d'élèves siégeant au conseil d'administration.

Emploi

Profession ou catégorie socio-professionnelle

Employés civils et agents de service de la fonction

Pour le responsable, en cas de modifications de certaines données, un **message** lui indique que certaines modifications **peuvent nécessiter la transmission de pièces justificatives**

⁽¹⁾ Réponse obligatoire.

→ Civilité / Nom de famille / Prénom

→ Code postal / Commune / Pays

→ Courriel

⁽²⁾ La modification de cette information ne peut se faire qu'en contactant le secrétariat de l'établissement.

→ Lien avec l'élève

**!/ ** La modification de plusieurs informations relatives à l'identité ne peut se faire qu'en contactant le secrétariat de l'établissement.

INSCRIPTION : INFORMATIONS ÉLÈVE (ÉTAPE 3)

Renseignements élève
Étape suivante : Étude automatique du droit à bourse

(1) Réponse obligatoire.

Identité de l'élève

Identifiant national élève (INE)
TE

Nom de famille
On l'appelle également nom de naissance ou nom patronymique.
AU

Nom d'usage
A saisir uniquement s'il est différent du nom de famille. Exemple : nom d'épouse/hypocrite.
Non renseigné

1^{er} prénom
W

2^e prénom
Non renseigné

3^e prénom
Non renseigné

Sexe
 Masculin Féminin

Nationalité (1)
AUTRES PAYS

Date de naissance
jour mois année
06 09 2013

Pays de naissance
sélectionner un pays

Commune de naissance

Ces informations ne sont pas modifiables en ligne à l'exception de la nationalité. Si vous constatez une erreur, merci de contacter l'établissement.

Coordonnées de l'élève

Téléphone domicile
Non renseigné

Téléphone portable
Non renseigné

Autre téléphone (stage, ...)
Non renseigné

Je confirme les informations de la fiche de renseignements ci-dessus.

Étape précédente **Étape suivante**

Photo de l'élève

 **Ajouter une photo**

La photo (type photo d'identité) doit être au format JPG ou PNG et ne doit pas dépasser 50Mo.

Adresse

L'élève habite :

chez Mme Ma
 chez M. W
 à sa propre adresse

Adresse
10 RUE POEYRE

Code postal (1) Commune (1)
45000 ORLEANS

Pays (1)
FRANCE

Adresse courriel de l'élève
Non renseigné

Régime

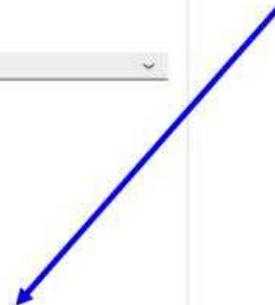
Régime souhaité (1)
Demi-pensionnaire

Les étapes :

- 1) Choix des enseignements facultatifs
- 2) Mise à jour des informations administratives du responsable
- 3) Mise à jour des informations de l'enfant**
- 4) Acceptation ou refus de l'étude automatique du droit à bourse
- 5) Valider l'inscription et obtenir un récapitulatif

(1) Réponse obligatoire

Le représentant légal peut mettre à jour certaines informations relatives à l'élève. Il doit confirmer la saisie



INSCRIPTION : RECUEIL DU CONSENTEMENT À L'ÉTUDE DU DROIT À BOURSE (ÉTAPE 4)

Responsable qui se prononce pour la première fois (Principalement Inscription en 6^e).

Cas 1 & 2 (évoqués plus haut) :

Aucun consentement pour l'élève l'année passée. Le parent peut accepter ou refuser l'étude.

Les étapes :

- 1) Choix des enseignements facultatifs
- 2) Mise à jour des informations administratives du responsable
- 3) Mise à jour des informations de l'enfant
- 4) Acceptation ou refus de l'étude automatique du droit à bourse**
- 5) Valider l'inscription et obtenir un récapitulatif

Étape 4 sur 5

Droit à bourse

Étape suivante : Validation

Étude automatique du droit à bourse

Si vous avez la charge de l'enfant que vous inscrivez (nourriture, logement, habillement), nous pouvons étudier votre droit à une bourse pour son année scolaire.

Dans ce cas, vous devrez compléter les informations concernant votre état civil (prénoms, date et lieu de naissance) et celui de votre concubin(e) si vous êtes dans cette situation.

À savoir

Les informations renseignées permettront aux gestionnaires de votre dossier de récupérer automatiquement votre situation fiscale. Ainsi, vous n'aurez pas besoin de faire une demande de bourse à la rentrée.

Pour en savoir plus sur [l'étude automatique de droit à bourse](#).



Oui, j'accepte l'étude automatique de mon droit à bourse Non, je refuse

Revenir en arrière

Continuer

Rappel des informations connues
sous forme compréhensible

Si oui :

=> nouvelles données à collecter (état-civil étendu du responsable et, s'il y a lieu : état civil étendu du / de la concubin(e))

Si non :

=> poursuite et finalisation de la démarche d'inscription

Cas 1 : SANS CONCUBINAGE

Responsable uniquement

Votre identité

Rappel des informations

Vous êtes M. _____, père, responsable de l'élève _____

Rappel des informations connues
sous forme compréhensible

Prénom 2

A remplir s'il est différent du prénom 1

Prénom 3

A remplir s'il est différent du prénom 2

Date de naissance ⁽¹⁾

04 / 10 / 1974

Pays de naissance ⁽¹⁾

FRANCE

Département de naissance ⁽¹⁾

054 - MEURTHE-ET-MOSELLE

Commune de naissance ⁽¹⁾

NANCY

Collecte des données de l'état-civil étendu du /
de la responsable

Affichage des **pays** et des communes en
fonction de l'année de naissance



Les informations vous concernant ne permettent pas de récupérer automatiquement vos données fiscales, merci de les corriger. Vous pouvez aussi passer à l'étape suivante sans les modifier ; votre demande sera quand même étudiée.

Situation de famille

Vous êtes en concubinage si vous vivez en couple, sous le même toit sans être marié ou pacsé (dans ce cas, vous payez vos impôts séparément)



Je vis en concubinage



Je ne vis pas en concubinage



Je certifie que les informations renseignées ci-dessus sont exactes



Les informations vous concernant ne permettent pas de récupérer automatiquement vos données fiscales, merci de les corriger. Vous pouvez aussi passer à l'étape suivante sans les modifier ; votre demande sera quand même étudiée.



Je certifie que les informations renseignées ci-dessus sont exactes

Étape précédente

Étape suivante

Étape 5 sur 5

Validation

En résumé...

Vous vous apprêtez à confirmer l'inscription de votre enfant en **6ème** au :

COLLEGE

Vos souhaits d'enseignement

Au collège, votre enfant pourra bénéficier de l'enseignement suivant, selon les possibilités de l'établissement.

Formation : **6ème**

Enseignement(s) optionnel(s) :

- **Mathématiques soutien**

La langue vivante 1 suivie sera **Anglais LV1**.

Étude automatique de votre droit à bourse

Vous avez accepté l'étude automatique de votre droit à bourse.

Vous obtiendrez une réponse au cours du premier trimestre de l'année scolaire.

Étape précédente

Valider

Cas 1 : SANS CONCUBINAGE

Responsable uniquement

Les étapes de l'inscription :

- 1) Choix des enseignements facultatifs
- 2) Mise à jour des informations administratives du responsable
- 3) Mise à jour des informations de l'enfant
- 4) Acceptation ou refus de l'étude automatique du droit à bourse
- 5) **Valider l'inscription et obtenir un récapitulatif**

Cet écran avant validation récapitule les choix réalisés.

Quel que soit le choix réalisé quant au consentement à l'étude du droit à bourse, il s'affiche de la même façon.

La rubrique relative à l'étude automatique du droit à bourse apparaît à cette étape existante

Le responsable doit **valider l'inscription** pour accéder

- aux documents fournis / demandés par l'établissement,
- ainsi qu'au dépôt en ligne (si l'établissement l'a paramétré).

Cas 1-2-3 Le parent a consenti en ligne

Écran ponctuel (fin de la démarche)

Merci !

L'inscription de votre enfant est validée. Vous allez recevoir une confirmation d'inscription par courriel.

Votre demande d'étude du droit à bourse a été enregistrée. Vous obtiendrez une réponse au cours du premier trimestre de l'année scolaire. À partir de début septembre, vous pourrez aussi suivre l'évolution de votre demande sur le service en ligne Bourse.

Si nous avons besoin d'informations complémentaires, nous vous contacterons.

Un courriel est également adressé à Mme [nom] pour l'informer que vous avez réalisé l'inscription. Ce courriel indique également que vous avez accepté l'étude automatique de votre droit à bourse sans détail sur votre situation personnelle.

Pensez à télécharger le récapitulatif d'inscription car l'accès au service sera prochainement fermé

[Télécharger le récapitulatif](#)

Documents à lire



Document à lire

à lire dès que possible.

PDF - 29,79 ko



Documents à transmettre à l'établissement

Aucun document ne vous est demandé.

Afin d'améliorer la qualité de ce service en ligne, accordez-nous encore une minute de votre temps.

Écran permanent (visible jusqu'à la fin de la campagne)

Si le responsable qui fait l'inscription **accepte** l'étude automatique du droit à bourse (avec / sans concubinage)

Le 2nd responsable :

- accède au récapitulatif de l'inscription de son enfant
- **ne peut plus** consentir à l'étude automatique de droit à bourse.
- Mais si besoin, il a toujours la possibilité de **contester** le consentement de l'autre responsable, en se retournant vers l'établissement (cette information lui est précisée dans le récapitulatif affiché sur le TS).
- peut **renseigner ses données personnelles** sur l'année en préparation (FDR Responsable de la TI)
- **ne pourra pas** déposer de documents pour la TI.

Il n'a plus accès aux documents « à fournir » mais peut consulter les documents « à lire ».

Nouveau !

Enrichissement du contenu relatif à l'étude automatique du droit à bourse :

- Réponse au cours du 1^{er} trimestre
- Suivi possible depuis le service en ligne « Bourse »
- Si nous avons besoin d'informations complémentaires, nous vous contacterons.

Mes services

LIZIE D.

Inscription

Livret scolaire du CP à la 3e

Inscription enregistrée pour LIZIE

le 02/04/2025 à 10:51

Résultat d'affectation

Votre enfant est inscrit dans l'établissement suivant :

ETB. REGIONAL ENSEIGN. ADAPTE EREA

en 6ème segpa

Rappel des souhaits d'enseignement

Au collège, votre enfant pourra bénéficier de l'enseignement suivant, selon les possibilités de l'établissement.

Formation : 6ème segpa

Enseignement(s) optionnel(s) :

- Atelier lecture

La langue vivante 1 suivie sera Anglais LV1.

Étude automatique de votre droit à bourse

Vous avez accepté l'étude automatique de votre droit à bourse (pas besoin de faire une demande de bourse à la rentrée).

Vous obtiendrez une réponse au cours du premier trimestre de l'année scolaire.

À partir de début septembre, vous pourrez aussi suivre l'évolution de votre demande sur le service en ligne Bourse.

Si nous avons besoin d'informations complémentaires, nous vous contacterons.

Pensez à télécharger le récapitulatif d'inscription car l'accès au service sera prochainement fermé

[Télécharger le récapitulatif](#)



MAIL DE CONFIRMATION

Bonjour,

Le 02/04/2025 à 18h51, vous avez procédé à l'inscription en ligne de l'enfant LIZIE xxxx dans l'établissement : ETB. REGIONAL ENSEIGN. ADAPTE EREA à xxxx.

RAPPEL DES SOUHAITS D'ENSEIGNEMENT :

Formation : 6ème segpa

Enseignement(s) optionnel(s) :

- Atelier lecture

La langue vivante 1 suivie sera Anglais LV1.

Ces souhaits seront accordés selon les possibilités de l'établissement.

Régime souhaité : externe libre

RENSEIGNEMENT(S) MODIFIÉ(S) :

Les demandes de modifications réalisées ici sont soumises à la validation de l'établissement. Pour les données relatives à l'identité, le secrétariat pourra vous demander un justificatif.

Vous concernant :

Courriel : [Non renseigné] remplacé par xxx@ac-xxx.fr]

Concernant l'élève :

Pays correspondant à la nationalité : [Non renseigné] remplacé par [FRANCE]

ÉTUDE AUTOMATIQUE DU DROIT À BOURSE :

Vous avez accepté l'étude automatique de votre droit à bourse (pas besoin de faire une demande de bourse à la rentrée).

Vous obtiendrez une réponse au cours du premier trimestre de l'année scolaire.

À partir de début septembre, vous pourrez aussi suivre l'évolution de votre demande sur le service en ligne Bourse.

Si nous avons besoin d'informations complémentaires, nous vous contacterons.

Vos informations nécessaires à cette étude :

Civilité : M.

Nom de famille : xxxx

Nom d'usage :

Prénom : Mathieu

Prénom 2 :

Prénom 3 :

Date de naissance : 19/11/1980

Pays de naissance : FRANCE

Département de naissance : AISNE

Commune de naissance : TERGNIER

DOCUMENT(S) NÉCESSAIRE(S) POUR COMPLÉTER LE DOSSIER DE VOTRE ENFANT (à télécharger ici) :

Document(s) à lire :

Document à lire : à lire dès que possible.

Bien cordialement,

Le chef d'établissement

ETB. REGIONAL ENSEIGN. ADAPTE EREA xxxx 03 00 00 00 00 xxxx@ac-xxx.fr

**Aucune photocopie ne sera faite sur place
Tout dossier incomplet sera refusé. Pas de dossier transmis par courrier**

Documents obligatoires à joindre à cette demande d'inscription :

- Photocopie du livret de famille (**parents et tous les enfants**)
 - Photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, EDF, etc.) dans le cas où vous seriez hébergés : attestation d'hébergement + photocopie de la pièce d'identité de l'hébergeur
 - 1 photo d'identité récente
 - 1 RIB
 - 1 attestation de quotient familial (**uniquement pour les demi-pensionnaires**)
 - Pour les parents divorcés, la notification du jugement de garde de(s) enfant(s)
 - Les deux derniers bulletins scolaires (avec l'avis de passage, les options **sauf pour les 6ème**)
 - Exeat **indispensable** (certificat de fin de scolarité)
 - Fiche cartonnée de suivi scolaire
 - Attestation d'assurance scolaire pour **l'année 2025-2026 (à remettre à la rentrée)**
 - Formulaire de demande d'inscription en 6^{ème} bilangue souhaitée
- PAI PAP PPS PPRE autres

Date: _____

Signature des responsables

Père	Mère	Tuteur	Autre

A partir du 02/06 : dépôt
des dossiers dans les
écoles pour distribution
aux familles

Après réception des
notifications – envoi par
courrier aux familles à
partir du 05/06



SOIRÉE PORTES OUVERTES :

**VENDREDI 13 JUIN
DE 17H00 A 20H00**

**POUR LA RENTRÉE 2025:
DÉPÔT DES PIÈCES DU DOSSIER D'INSCRIPTION**

**VENDREDI 13 JUIN
DE 15H30 A 17H00**

**RENTRÉE DES ÉLÈVES DE 6^{ÈME} :
LUNDI 1^È SEPTEMBRE 2025 DE 9H À 15H30**

APRÈS LE DÉPART DES ÉLÈVES, L'ÉQUIPE DE DIRECTION, POURRA RÉPONDRE À TOUTES LES QUESTIONS DES PARENTS
AUTOUR D'UN PETIT-DÉJEUNER AU RÉFECTOIRE.

ACCUEIL DES ÉLÈVES PAR LES PROFESSEURS PRINCIPAUX

JOURNÉE D'INTÉGRATION

REPAS À LA CANTINE POUR TOUS

[HTTPS://CLG-SCHWEITZER-SOISY.AC-VERSAILLES.FR](https://clg-schweitzer-soisy.ac-versailles.fr)



QUESTIONS

Merci pour votre participation